



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 avril 2024

#### Délibération n° 39

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
12/04/2024

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

#### Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

#### Absent(e) :

Monsieur Stéphane CLABAUX

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

<b>Objet</b> :	Subventions Associations d'Anciens Combattants - Année 2024
----------------	-------------------------------------------------------------

Rapporteur : Jérôme EYNARD

La Ville a été sollicitée par 5 associations d'Anciens Combattants pour une demande de subvention au titre de l'exercice 2024.

Le soutien financier de la collectivité pourrait s'établir à la somme globale de 2 100 €. Le tableau joint en annexe détaille le montant de la subvention sollicitée par chaque association.

Délibération n°39 du mercredi 10 avril 2024

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le montant des subventions allouées à chaque association d'Anciens Combattants, tel que détaillé dans le tableau ci-annexé.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 avril 2024,  
Le Secrétaire de séance,  
BRUN Maryline,  
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril  
2024